
Gestion collective des déchets de l'industrie textile dans l'Aisne

Association Textil'Aisne

Espace Jean Bouin
BP 53
2100 SAINT QUENTIN

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Jacky Blanc

info@textilaisne.com

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

TEXTIL' AISNE est une association de loi 1901, créée en décembre 1991, à but fédératif. Elle regroupe l'ensemble des entreprises textile-habillement de l'Aisne.

Cette opération est issue de la conjonction de quatre éléments déclencheurs principaux :

- Anticiper les évolutions réglementaires de 2002 qui ne permettent d'envoyer en décharge que les déchets ultimes ;
- Faire en sorte que l'ensemble des entreprises régionales du secteur du textile, puissent bénéficier de prestations de collecte sélectives fiables, pérennes, à un prix maîtrisé,
- Éviter de créer des espaces dédiés dans les entreprises pour stocker les produits valorisables,
- Trouver des solutions pour des flux non traités (et donc enfouis) faute de solutions techniques ou de prestataires qualifiés.
- Dans ce contexte l'association TEXTIL' AISNE a souhaité proposer à ses adhérents d'optimiser le traitement et la valorisation des déchets de la profession

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

La mise en place de la gestion collective devait permettre de :

- structurer les filières de traitement et de valorisation des déchets textiles pour les industriels dans la région,
- leur permettre de respecter et d'anticiper les évolutions prévisibles de la réglementation, tout en réduisant leurs coûts.

Résultats quantitatifs

Entre 2002 et 2008, 2 099 tonnes de déchets ont été valorisés (761 t de plastiques, papiers, cartons ; 688 t de rebuts textiles et 650 t de déchets textiles spécifiques).

10 entreprises sont concernées.

L'opération existe toujours, et est désormais suivie par l'entreprise HAUBOURDIN.

Résultats qualitatifs

L'opération collective a permis :

- d'augmenter considérablement la fraction de déchets textiles valorisables comme le polyester, le polyamide, la viscose, les cônes avec résidus de fils, ... tout en garantissant aux plus petits industriels, la viabilité et la pérennité des filières,
- d'assurer une prestation de recyclage sans surcoût par rapport à la mise en décharge
- d'anticiper les évolutions réglementaires,
- de bénéficier d'une prestation de collecte sélective fiable et pérenne,
- d'améliorer l'image des entreprises impliquées.

MISE EN OEUVRE

Planning

- 2001 : L'association audite 15 entreprises avec comme objectifs de recenser la nature et les volumes des déchets produit ainsi que les organisations en place.
- Fin 2002 : La première action a concerné le recyclage des déchets plastiques (films étirables, calages, ...) Des bacs de collecte sont mis en place dans les entreprises et le prestataire retenu après un appel d'offre réalise ses premières tournées.
- Courant 2003 : Fort du succès sur ce premier flux, le projet est étendu avec le même prestataire aux papiers de bureaux, aux revues et aux journaux. Des bacs supplémentaires sont commandés. En parallèle, l'étude menée par le cabinet TRIVALOR/INDDIGO confirme l'intérêt d'étendre l'action aux déchets textiles. L'étude porte sur la recherche de débouchés pérennes pour ces rebuts de fabrication (polyester, polyamide et viscose ; cônes avec résidus de fils) qui jusque-là, ne trouvent pas de filière.
- Depuis 2004 : L'opération permet de gérer les déchets plastiques, les papiers/cartons, les textiles ainsi que les déchets industriels banals.

Moyens humains

- L'étude initiale a été confiée à un bureau d'étude (TRIVALOR/INDIGGO). Deux ingénieurs ont travaillé sur le projet pendant six mois.
- Les membres permanents de l'association (3 personnes) et un ingénieur de l'ADEME ont également été mobilisés en amont.
- L'opération a conduit au recrutement d'une personne en charge des aspects administratifs. 40% de son temps était dédié à la gestion de l'opération sur les déchets et le reste à d'autres opérations.

Moyens financiers

L'association a perçu une aide de 100 000 euros de l'ADEME pour le financement de l'étude initiale. Lors de la phase de mise en œuvre, une aide complémentaire a été perçue de la DRIRE (fonds FEDER) ainsi que du Conseil Général de l'Aisne pour un montant de 30 000 €.

Moyens techniques

- 300 bacs roulants uniformes ont été mis en place pour la collecte du plastique, du papier et du textile. Les bacs ont été acquis par le prestataire et ensuite loués aux entreprises.
- Deux entreprises avaient également mis en place des presses à balles pour les cônes. Le compactage permettant de densifier ces produits coûteux à transporter autrement.
- Pour diffuser les résultats, une section spécifique sur le site de l'association : <http://www.textilaisne.com/fr/recyclage.asp>

Partenaires mobilisés

Les partenaires de l'opération sont :

- l'ADEME (Picardie)
- la CCI de l'Aisne
- La DRIRE
- Les établissements HAUBOURDIN

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Plusieurs aspects de l'opération TEXTIL' AISNE sont reproductibles ailleurs :

- L'organisation tripartite a permis de mettre en place un guichet unique en charge de coordonner et d'instruire le dossier avec les prestataires (et éviter par la même occasion que des contre offres ne puissent être faites en direct aux entreprises) et les financeurs / partenaires (recueil des subventions et des aides pour réaliser les études initiales),
- La montée en charge du dispositif (de 1 à 5 flux collectés), a permis de minimiser les risques et présenter aux financeurs et aux industriels (qui n'avaient pas encore adhéré à l'opération) des résultats quantifiables,
- La dotation des industriels en bacs identiques a permis de significativement optimiser les coûts de collecte : remplacement d'un plein par un vide et utilisation de véhicules dédiés prévus à cet effet.

Difficultés rencontrées

Cette opération collective est dédiée aux industriels du textile.

Recommandations éventuelles

- "Commencer petit et voir grand". Il est important de démarrer rapidement avec un ou deux flux et faire la preuve du concept pour rallier de nouveaux industriels à la démarche,
- Tenir un discours métier et apporter des solutions opérationnelles notamment pour les flux techniques qui posent problème. La part la plus importante du budget a d'ailleurs été allouée à la recherche de débouchés pour les déchets de textiles.
- Le projet a pu fonctionner car chaque entreprise a accepté de transmettre son savoir et ses solutions de valorisation mais également son pouvoir de décision relatif à la contractualisation avec les prestataires,
- Intégrer des industriels de toute taille, pour leur faire bénéficier des mêmes conditions et rendre compétitives les offres pour les offres.
- Mettre en place une collecte des déchets harmonisée en terme de moyen de collecte (bacs et véhicules), de territoire et de services.

Mots clés

ENTREPRISE | GESTION COLLECTIVE | INVESTISSEMENT | TEXTILE

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions